Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20261008-DE10CM081026-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08.10.2026

Nombre de Conseillers : 23
Présents : 20
Représentés : 23
Date convocation : 02.10.2026

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, jeudi 08 octobre 2026, à 18h45 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves, FIAMMINGO Jean-Luc, HARRAULT Stéphanie, MAYADOUX Denis, ULVE Marielle, MAGUER Alain, ULVE Christophe, LE TALLEC Thomas, HUARD Romain, JAVAUDIN Nancy, PORTIER Laurent, CABON Vanessa, MARSCHAL-PATUREAUX Corinne, SILVESTRE Benoit, MARISCAL Lionel, LABBE Sylvie, BOUGUENNEC Yannick, BUQUEN Muriel, NAYARADOU Nadine, GEORGEL Bruno

ABSENTS EXCUSES : TURPIN Gwenn, STANGUENNEC Viviane, FLESCH Laurie,

REPRESENTÉS : FLESCH Laurie a donné pouvoir à HARRAULT Stéphanie
TURPIN Gwenn a donné pouvoir à FIAMMINGO Jean-Luc,
STANGUENNEC Viviane a donné pouvoir à MARSCHAL-PATUREAUX Corinne,

SECRETAIRE DE SEANCE : MARISCAL Lionel

10. Vie scolaire : Attribution des subventions périscolaires au titre de l'année 2026-2027, Ecole Notre Dame de Lorette

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable des commissions « Vie scolaire et Périscolaire » et « Jeunesse, Culture et Communication » réunies le 18/09/2026,

Considérant la nécessité de soutenir les écoles locales dans l'organisation d'activités de découverte,
Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur les subventions périscolaires comme indiqué ci-dessous :

Ecole Notre Dame de Lorette :
Classe de découverte et sorties scolaires : 12 euros / élève
Arbre de Noël :

Vote :
Après délibération, le Conseil municipal :
- **APPROUVE** pour l'année 2026-2027 les subventions mentionnées ci-dessus.

Adopté à la majorité par 21 voix Pour
2 voix Contre (Muriel BUQUEN et Nadine NAYARADOU),
0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 09/10/2026,
Le Maire, Yves BERNICOT

MAIRIE DE REDENE 29 (FINISTERE)